



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° : 17

DESIGNATION DE DEUX
REPRESENTANTS AU P.L.I.E.

Séance ordinaire du 8 Avril 2014

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 8 Avril 2014

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 32

Absent : 0

Excusés : 3

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Bernadette HIRSCH-WEIL, Nancy TRAORE, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Gloria QUETGLAS, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Fabien BARRIER, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Philippe FARGEON (à Françoise COSSECQ), Pascal APERCE (à Agnès FOSSE), Nathalie SOARES (à Joan TARIS)

Absent :

Secrétaire : Daniel CHRETIEN

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2014

**DOSSIER N° 17 : DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS AU P.L.I.E.
(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)**

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

L'élection d'un nouveau Conseil Municipal entraîne la réélection des conseillers municipaux délégués pour représenter la ville auprès de nombreux organismes.

La ville du BOUSCAT est représentée au PLIE par un délégué titulaire et un délégué suppléant, le Maire étant Vice-Président de droit.

VU l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du P.L.I.E.,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

31 voix POUR

4 ABSTENTIONS (M. CATARD, M. BROQUAIRE, MME LAYAN, M. BARRIER)

Article unique : Désigne deux représentants du Conseil Municipal au P.L.I.E., un délégué titulaire et un délégué suppléant :

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
MME SOARES	M. TARIS

Fait et délibéré le 8 Avril 2014

LE MAIRE,



Patrick BOBET